

Conseil technique en entretien et réparation de véhicules – 5346

Attention : Dû aux délais d'immigration, il est possible d'ouvrir un dossier maintenant, pour l'admission en janvier 2019 seulement.

Durée : 930 heures - 8 mois - 30 heures / 5 jours par semaine.

Stage de 5 semaines inclus.

Horaire de jour : 07h50 à 15h05

Dates limites d'admission :

1^{er} novembre pour débiter en août de l'année suivante.

1^{er} mars pour débiter en janvier de l'année suivante.

Aucune autre admission en cours d'année.

Coût 2017-2018 : Payable en 2 versements.

+ de 20 ans : 8 846.35\$+ frais ouverture de dossier 250.00\$+ uniforme (environ 200\$) + manuels scolaires (180.00\$).

- de 20 ans : 9 189.05\$+ frais ouverture de dossier 250.00\$+ uniforme (environ 200\$) + manuels scolaires (180.00\$).

Objectif du programme:

Développer des compétences liées à l'exercice d'un métier de l'industrie des services d'entretien ou de réparation de véhicules automobiles: accueillir la clientèle, vendre des services d'entretien ainsi que de l'équipement adaptés aux besoins des clients.

Liste des compétences

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation. (359131)
- Exploiter un poste de travail informatique. (359147)
- Donner de l'information sur le groupe moteur. (359154)
- Donner de l'information sur les systèmes de refroidissement, de chauffage et de climatisation. (359162)
- Donner de l'information sur les systèmes d'allumage, d'alimentation, d'échappement et antipollution. (359174)
- Donner de l'information sur les systèmes de suspension, de direction et de freinage. (359184)
- Donner de l'information sur les systèmes électrique et électronique. (359193)
- Donner de l'information sur le groupe propulseur. (359203)
- Donner de l'information sur le châssis et la carrosserie. (359213)
- Effectuer des calculs de coûts et de rendement. (359222)



- Communiquer avec la clientèle et l'équipe de travail. (359233)
- Effectuer l'interprétation et la transmission d'informations techniques en anglais. (359244)
- Effectuer la planification et la coordination du travail d'atelier. (359254)

- Conseiller la clientèle sur les services et les produits. (359264)
- Effectuer le travail administratif lié au service à la clientèle. (359274)
- Effectuer un suivi après le service à la clientèle. (359283)
- Utiliser des techniques de recherche d'emploi. (359291)
- S'intégrer au marché du travail. (359306)

Procédure d'inscription pour un étudiant étranger

- A. Faire votre **demande d'admission** sur le site du service régional d'admission en formation professionnelle au www.srafp.com . Pour cela, vous aurez besoin d'un **code permanent** (provisoire). Ce code permanent est composé des trois premières de votre nom de famille suivi de la première lettre de votre prénom. Ensuite, vous devez écrire votre date de naissance (JJMMAA). Si vous êtes de sexe féminin, ajouter 50 au chiffre de votre mois de naissance. Enfin, toujours à la suite, écrire les chiffres 99. Voici deux exemples.
- a. Serge Dupond, né le 23 avril 1987. Son code permanent serait : DUPS23048799
 - b. Valérie Lussier née le 2 novembre 1990. Son code permanent serait : LUSV02619099
 - c. **Veillez nous indiquer que vous êtes un étudiant étranger dans la boîte de message à la fin de la procédure.**
- B. Une fois votre demande faite sur le site, vous devez numériser et m'envoyer par courriel les documents suivants : votre **passport** valide, pour la durée de la formation, votre **acte de naissance** et vos **diplômes et relevés de notes en français ou en anglais**. Si la langue de rédaction de vos documents n'est pas dans l'une de ces langues, vous devez faire traduire par un traducteur agréé du pays d'origine **À votre arrivée à Montréal, vous devrez avoir ces documents ORIGINAUX en main. Aucune copie non certifiée ne sera acceptée.**
- C. Les frais d'ouverture de dossier sont de 250\$ Canadiens. Nous acceptons les chèques visés, MasterCard, Visa, virement et mandat-poste. Contactez-moi lorsque vous serez à cette étape par courriel : bibeau.j@csgm.ca.ca. Je vous enverrai les informations si vous voulez faire ce paiement par virement bancaire.
- D. À la réception de votre dossier et si vous répondez aux normes d'admission, nous vous enverrons votre lettre d'admission dans notre établissement. Cette lettre est nécessaire pour faire votre demande d'un **certificat d'acceptation du Québec (CAQ)**. Le niveau d'enseignement doit être : *Diplôme d'études professionnelles*
- E. Avec ce CAQ, vous devrez demander votre **permis d'études fédéral à Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)**. Vous avez beaucoup d'information sur le site www.cic.gc.ca/francais/index.asp .
- F. Vous devrez aussi obtenir un **permis de stage-coop** puisque vous aurez à effectuer un stage obligatoire en entreprise de 5 semaines à temps plein. La demande se fait en même temps que le permis d'études.

- G. De plus, une preuve d'assurance maladie privée qui couvre la durée de votre formation sera également exigée.

Il faut prévoir environ 10 mois pour compléter cette procédure.

Les demandes d'admission sont traitées selon l'ordre d'arrivée. La direction peut modifier les dates en tout temps et sans préavis. Aucune place n'est réservée tant que le dossier n'est pas complété ET que le premier versement des frais de scolarité n'a pas été fait.

La direction peut mettre fin, en tout temps, à la formation d'un élève étranger si celui-ci n'a pas un niveau de français adéquat.

Prenez-note qu'un niveau de compréhension en lecture de base en langue anglaise est aussi souhaitable.

Nous nous réservons le droit d'aviser les services d'immigration du Canada et du Québec, si vous êtes absent, au début ou pendant votre formation ou si vous annulé votre présence alors que tous les documents ont été reçus.

Nous ne pouvons pas retourner d'appels ni de documents à l'extérieur du Canada. Pour faciliter les échanges, il est recommandé d'utiliser le courriel.

Jacinthe Bibeau
Conseillère en formation scolaire.
bibeau.j@csgm.qc.ca